

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°45-2021-183

PUBLIÉ LE 12 JUILLET 2021

# Sommaire

## **CHRO / Secrétariat DG**

45-2021-07-12-00006 - Délégation Mme GERHARDS 2021-07 15 et 16 (2 pages)

Page 3

CHRO

45-2021-07-12-00006

Délégation Mme GERHARDS 2021-07 15 et 16

**CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL D'ORLÉANS**  
**DIRECTION GÉNÉRALE**

**ARRETE**

portant délégation générale de signature à la directrice adjointe chargée des achats,  
de la logistique et du patrimoine

Le directeur général du centre hospitalier régional d'Orléans,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009, relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé,

Vu les articles L. 6143-7, D. 6143-33, D. 6143-34, D. 6143-35, du code de la santé publique,

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005, portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1 et 7) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté du 13 janvier 2010 portant modification de l'arrêté du 22 janvier 2008 fixant la nomenclature des comptes obligatoirement ouverts dans l'état des prévisions de recettes et de dépenses et dans la comptabilité des établissements de santé privés mentionnés aux b et c de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale,

Vu l'arrêté ministériel du 27 avril 2010 nommant Monsieur Olivier BOYER en qualité de directeur général du centre hospitalier régional d'Orléans,

Vu l'arrêté ministériel du 4 décembre 2006 nommant Monsieur Jean-Robert CHEVALLIER en qualité de directeur général adjoint du centre hospitalier régional d'Orléans,

Vu l'arrêté du 5 novembre 2015 nommant Madame Florence GERHARDS en qualité de directrice adjointe au centre hospitalier régional d'Orléans,

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Madame Florence GERHARDS est chargée des fonctions de directrice des achats, de la logistique et du patrimoine du centre hospitalier régional d'Orléans.

**ARTICLE 2** : En cas d'absence ou d'empêchement du directeur général et du directeur général adjoint délégation lui est donnée pour l'ensemble des attributions de la direction générale.

ARTICLE 3 : La présente décision est limitée à la période du 15 au 16 juillet 2021.

Fait à Orléans, le 12 juillet 2021  
Le directeur général,  
Signé : Olivier BOYER